

qu'à la condition de ne pas bouleverser l'ordre qui règne dans le monde physique et moral.

I. Dieu *peut-il* permettre qu'ils interviennent d'une manière extraordinaire ? Oui, certainement, le Tout-Puissant a le droit de déroger au cours régulier des lois dont il est l'auteur, non seulement en opérant des *miracles* proprement dits, c'est-à-dire des effets que lui seul est capable de produire, mais encore en laissant aux purs esprits la liberté de faire des *prodiges*, c'est-à-dire des effets proportionnés à leurs forces naturelles, mais supérieurs à notre intelligence et à notre pouvoir.

Dieu l'a-t-il *voulu* ? Oui, l'Écriture Sainte nous l'atteste presque à chaque page depuis le commencement de la genèse jusqu'à la fin de l'apocalypse. Par les livres inspirés nous apprenons que les anges bons ou mauvais peuvent :—1<sup>o</sup> agir sur les éléments matériels,—2<sup>o</sup> prendre la forme et la voix humaines,—3<sup>o</sup> communiquer à l'homme les connaissances qu'ils ont acquises sur des événements qui se sont passés autrefois dans le secret, ou qui ont lieu actuellement à distance, comme aussi ce que leur sagacité et leur expérience les met en état de conjecturer pour l'avenir ;—4<sup>o</sup> transporter un homme instantanément à un endroit éloigné ;—5<sup>o</sup> lui infliger des maladies et des infirmités ; 6<sup>o</sup> prendre possession de sa langue et de ses membres, pour s'en servir en leur propre nom ;—7<sup>o</sup> lui donner la mort.—Or, ce pouvoir étant exercé même par les démons qui ne s'en servent que pour le mal, on doit en conclure qu'il leur est naturel : car la sainteté de Dieu ne lui permettrait pas de fournir à ses ennemis des forces miraculeuses pour satisfaire leur malice. Ils abusent donc d'une de ces qualités excellentes, dont la divine bonté avait orné la nature angélique en la tirant du néant, et que les esprits réprouvés ont conservées dans leur intégrité, en perdant les dons surnaturels.

II. Le saint usage que les bons anges font de leur pouvoir nous explique sans peine, pourquoi Dieu leur fait exercer de temps à autre ce pouvoir par des effets surhumains ;—tantôt il les députe comme ses ambassadeurs pour révéler ses adorables secrets : ainsi Gabriel, l'Ange de l'Incarnation, apparaît sous une forme humaine, pour annoncer à Daniel l'époque précise de l'avènement du Messie, à Zacharie, la naissance du Précurseur, à Marie, sa divine maternité ;—tantôt il se sert d'un ministère angélique pour montrer son amour envers ses fidèles serviteurs